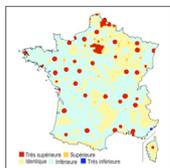




## Universités & Territoires



### sommaire n° 66 - 22/01/2010

- 2 Entretien avec Jean-Loup Salzman, président l'Université Paris-13
- 3 Un memento sur l'enseignement supérieur
- 4 Entretien avec Jean-Paul Domergue Sup'Conseil
- 5 Alternance et supérieur: Une initiative de l'AFIJ
- 6 Logement étudiant solidaire
- 7 Etudiants : une logique de migration propre (source INSEE)
- 8 Echos des observatoires

# Palmarès

par Nicolas Delesque, directeur de la publication

Le journal l'Étudiant, grand pourvoyeur de classements en tous genres concernant les lycées et l'enseignement supérieur, a livré le mois dernier son classement annuel de villes où il fait bon étudier. Même si ces types de classements doivent toujours être relativisés, et que la comparaison entre des villes aussi différentes que Lyon et Le Mans prête à sourire, celui-ci présente au moins le mérite de poser la question de l'Université dans son rapport à son territoire.

On voit, dans cette enquête, que les villes qui ont investi - économiquement bien sûr, mais qui ont aussi politiquement inscrit l'Université et le monde étudiant dans leurs politiques de développement - arrivent logiquement dans le peloton de tête. Trois éléments importants sont à souligner. Si les grandes agglomérations françaises trustent les premières places en termes d'offres de formations, de transports ou d'emploi, on s'aperçoit que certaines villes moyennes font plus que se défendre sur des critères qui peuvent être amenés à se développer et ) à devenir important pour les étudiants : La Rochelle et Poitiers arrivent en tête pour l'environnement, Caen se place pour les questions de loisirs et, en général les villes moyennes restent très attractives sur les questions de logement. Au sujet du logement, justement, bien que l'analyse reste un peu légère sur le fond - deux critères uniquement -, on perçoit une tension qui se dessine. Les villes les

plus attractives sont celles dont le marché du logement est le plus tendu : aucune des 10 villes les mieux classées ne figure dans le classement logement. Dans le futur marché universitaire européen, c'est une faiblesse que les acteurs locaux vont devoir prendre à bras le corps si ils veulent faire partie du futur réseau européen du savoir dans lequel les étudiants vont se mouvoir.

Enfin, on s'aperçoit que le dicton « On ne prête qu'aux riches » s'applique formidablement bien aux dotations actuelles : la quasi totalité des lauréats du « plan campus » mis en œuvre l'an dernier figure en tête du classement des villes attractives, au risque d'agrandir encore le fossé entre les villes universitaires. Il serait intéressant de poser le débat de la signification de cette différenciation.

On ne parle pas de concurrence entre les universités, c'est tabou ! On préfère parler d'attractivité. Nous aussi, car c'est justement le terme employé pour parler des territoires et il a le mérite d'ouvrir la focale pour l'analyse des politiques de site. L'attractivité fait appel à tant de dimensions, réelles ou fantasmées, demande tant d'actions et d'interventions dans tous domaines que ce doit être l'œuvre de tous les acteurs d'un territoire. Mais au fait, qui tient la barre ? ■



Universités & Territoires

Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi [philippe@campinchi.com](mailto:philippe@campinchi.com) - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur [www.universites-territoires.fr](http://www.universites-territoires.fr) • Création graphique : PCC [stocker@crouitch.com](mailto:stocker@crouitch.com) • Rédaction : PCC [redaction@sarlpc.com](mailto:redaction@sarlpc.com), FP et MB Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - OneO2 - N.Parneix - Frédéric Prochasson - AlceVision- Fotolia.- PCC • Ico-nographies des organisations citées • Comité éditorial : Pierre Albertini, Pascal Blache, Daniel Lamar, Jean-Paul Domergue, Elise Rendaudin, Jérôme Sturla, François Rio • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



Conférence des présidents d'université

L'université est une chance. Saisissons-la



# Périphérie innovante

L'université Paris-13 – Paris Nord possède la particularité d'accueillir près d'un quart de ses étudiants en formation continue. Pluridisciplinaire, elle est éclatée sur trois campus (Villetaneuse, Bobigny et Saint-Denis) et recense près de 22 000 élèves. Ses bibliothèques affichent les plus grands volumes horaires de France, avec des nocturnes tous les soirs jusqu'à 22 heures et, récemment, la nouvelle bibliothèque Jean Dausset a vu le jour après des travaux d'aménagement de près de 6 millions d'euros. D'autres travaux sont programmés, comme la création d'environ 1 000 logements étudiants. Entretien avec son président, Jean-Loup Salzmann.



## Entretien

### L'étudiant au centre



**Jean-Loup Salzmann**  
préside l'Université Paris -3 depuis mars 2008.  
Médecin de formation, il a rejoint l'université en 1991.

#### Comment s'est déroulée la rénovation de la bibliothèque Jean Dausset ?

Cette bibliothèque a été réalisée dans les anciens locaux de *L'illustration*, ce journal qui est un peu l'ancêtre de *Paris-Match*. C'est un magnifique lieu, avec une architecture monumentale là où se trouvaient les rotatives, une très grande hauteur sous plafond. L'architecte qui a réalisé cette bibliothèque a très bien mis en valeur les portants en béton, la structure, avec de grandes baies vitrées : c'est un endroit assez magique ! Cette bibliothèque possède la plus grande amplitude horaire d'ouverture française. Et cela pour deux raisons. D'abord, parce que la bibliothèque est l'un des endroits les plus importants d'une université et qu'elle doit être ouverte tout le temps. Ensuite, parce que nos élèves habitent loin de l'université et que beaucoup n'ont pas la possibilité de travailler chez eux. Il y avait une grosse demande étudiante pour cette ouverture, qui s'est faite progressivement au fil des années. Nous avons ouvert d'abord 50, puis 60 et enfin 70 heures par semaine. C'était une vraie demande de la part des étudiants. Et comme on le répète souvent : « L'étudiant est au centre du dispositif ». Et bien nous nous sommes arrangés pour ouvrir la bibliothèque selon leurs besoins.

Une grande partie du campus reste à être réaménagée...

La caractéristique de l'université Paris-13 est qu'elle possède de vastes terrains qui sont assez agréables à vivre, notamment avec d'anciennes plantations d'arbres fruitiers du temps de la vocation maraîchère de cette zone. Donc nous devons avoir 16 hectares à Villetaneuse et 8 à Bobigny, plus de grands bâtiments à Saint-Denis. Évidemment, l'université a besoin de ces terrains. D'une part pour y faire des logements étudiants. Avec le Crous, soit sur ces terrains, soit sur des espaces avoisinants, nous allons construire 1 000 logements à Bobigny : 60 ont déjà été ouverts et nous posons la première pierre pour les 300 prochains. D'autres logements sont prévus sur Villetaneuse. D'autre part, nous poursuivons le réaménagement des anciens locaux de *L'illustration*. Et puis nous avons en projet de doubler la surface du gymnase de Villetaneuse et d'y construire de nouvelles salles de travail. La demande de logement est énorme ici. L'offre est très faible en France, encore plus faible en Ile-de-France. Elle est encore plus faible dans l'Académie de Créteil, et immensément faible en Seine-Saint-Denis. Nous sommes en situation de très grande pénurie.

#### Quels liens tisse Paris 13 avec ses territoires environnants et les entreprises ?

Une chose qui est sûre, c'est que Paris-13 a toujours historiquement été très liée à son territoire, ses étudiants et très engagée en faveur de l'insertion professionnelle de ses élèves : des liens très forts avec les collectivités locales et les entreprises susceptibles d'embaucher ces étudiants. Nos liens de solidarité s'établissent principalement avec les étudiants : nous avons le devoir de les former et de leur trouver un emploi. Nous possédons des relations étroites et histo-

riques avec les entreprises qui accueillent nos étudiants en stages et en apprentissage. Il y a beaucoup d'apprentis à Paris-13, cela est lié à notre caractère très professionnalisant. Et puis nous essayons de monter des événements avec les entreprises : forums des métiers, des forums-entreprises, d'autre sur l'alternance... Avec l'association *Nos quartiers ont du talent*, nous participons en mars 2010 à une énorme manifestation, « la Halle aux Talents » en Seine-Saint-Denis, avec la venue de plusieurs dizaine de milliers d'étudiants et des centaines d'entreprises.

#### Comment s'écrit l'avenir de l'université ?

Nous avons deux gros projets en cours. D'abord le « Plan Campus », avec le Campus Condorcet (création et construction d'un nouveau campus sur la commune d'Aubervilliers), en partenariat avec Paris-1, Paris-8, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'École pratique des hautes études (EPHE), l'École nationale des chartes et le CNRS. L'autre grand projet, c'est le PRES « Université Paris-Cité », avec Paris-3, Paris-5, Paris-7 Sciences Po, l'École des hautes études en santé publique (EHESP), l'INALCO et l'Institut de Physique du Globe. Ces deux grands projets, dans lesquels l'université s'est investie, constituent deux grands réseaux visibles internationalement qui seront, chacun dans son domaine, des grands pôles de développement. ■

# Impact local

Lors du colloque co-organisé par l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) et Sciences-Po Aix consacré à « l'avenir des relations entre Collectivités territoriales et Universités », un atelier a travaillé sur l'impact économique local de l'enseignement supérieur. Pour poursuivre ce débat, les Cabinets Sup'Conseil et Latitude Etudiante Conseil, en partenariat avec l'AVUF, le Conseil national des économies régionales, Imeum Consulting et Universités & Territoires, organisent le 31 mars 2010 à Paris un séminaire intitulé : « *Impact économique local de l'enseignement supérieur : méthodologies d'évaluation et études de cas.* »



## Séminaire

### Impact économique local du supérieur

**C'est à partir d'éléments théoriques et pratiques d'évaluation de l'impact économique local direct et indirect que ce séminaire, qui se déroulera le 31 mars 2010 à Paris dans les locaux d'Ineum Consulting, mènera ses travaux. L'objectif est défini : l'enseignement supérieur, charge ou investissement ? Ce séminaire s'adresse aux techniciens du développement économique dans les collectivités locales et dans les établissements d'enseignement supérieur, Conseils économiques et sociaux.**

Cette journée sera animée par Jean-Paul Domergue (Sup'Conseil) et François Rio (Latitude Etudiante Conseil). Le matin, Jean-Richard Cytermann, Adjoint au Directeur général de la recherche et de l'innovation au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Professeur associé à l'École des hautes Etudes en Sciences Sociales situera l'importance de l'enseignement supérieur en tant qu'acteur majeur de l'économie nationale.

Frédéric Rychen, maître de conférence à l'Institut d'Economie Publique de l'Université de la Méditerranée, présentera les méthodologies d'évaluation de l'impact économique d'une politique publique et son application aux sites universitaires secondaires d'une région

(PACA). Philippe Caille, directeur associé Groupe Ineum Consulting, présentera une méthodologie d'évaluation économique d'une activité du secteur tertiaire reposant sur des valeurs sociales. Le Conseil national des économies régionales développera l'intérêt d'une structure opérationnelle à l'évaluation de l'impact économique, et élargira la perception aux interactions entre activités économiques directes et enseignement supérieur.

L'après-midi, une table-ronde avec un élu local, un économiste, un universitaire et un opérationnel est programmée. Au-delà des méthodologies, elle permettra d'échanger sur les enjeux et sur le niveau d'appropriation local de l'évaluation économique de l'enseignement supérieur et d'esquisser un argumentaire pour l'application locale. ■

#### Info+

Lieu du séminaire :  
INEUM Consulting Avenue Charles de Gaulle - NEUILLY

Droits d'inscription :

385 Euros TTC incluant le repas de midi

Renseignements et pré-inscription

Cabinet Sup'Conseil Tél : 02 54 40 98 97

[supconseil@yahoo.fr](mailto:supconseil@yahoo.fr)

[www.supconseil.fr/seminaire](http://www.supconseil.fr/seminaire)



## AVUF info

L'AVUF publiera, en juin 2010, un memento : « Enseignements supérieurs et territoires à destination des collectivités locales », à vocation d'appui aux choix politiques et à la décision des élus locaux, de support pédagogique pour les prochains séminaires, et de mise à jour des organisations et des données territorialisées destinées à éclairer élus locaux et gestionnaires sur ce thème. Ce memento inaugurerait la série des « Cahiers de l'AVUF ». La parution est prévue pour juin 2010. Un bulletin de réservation sera mis en ligne sur les sites de l'AVUF et de ses principaux partenaires.

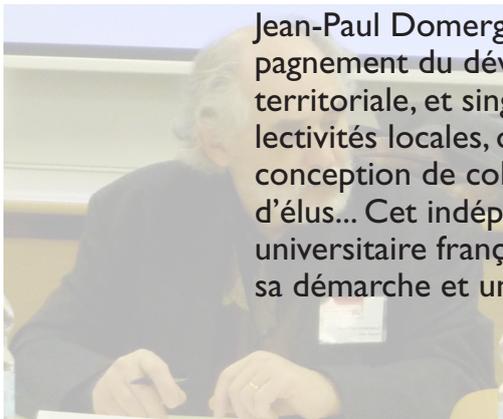
#### Info+

Pierre Albertini

[pierre.albertini@numericable.fr](mailto:pierre.albertini@numericable.fr)

Jean-Paul Domergue

[supconseil@yahoo.fr](mailto:supconseil@yahoo.fr)



Jean-Paul Domergue apparaît sous le nom de Sup'conseil depuis 1994, en accompagnement du développement de l'enseignement supérieur dans sa dimension territoriale, et singulièrement dans les villes moyennes, : études pour des collectivités locales, organisation de formations pour les fonctionnaires territoriaux, conception de colloques, publications diverses, conseil pour des associations d'élus... Cet indépendant d'esprit est l'un des experts les plus pointus du monde universitaire français. Dans cet entretien, Jean-Paul Domergue présente sa démarche et une opération en cours.



## Entretien

### L'VVVVV



**Jean-Paul Domergue  
 Sup'conseil**

Quel est exactement votre créneau d'activité, quelle est la problématique que vous développez, quelle place pensez-vous avoir dans cette nébuleuse publique ou privée qui gravite autour de notre système d'enseignement supérieur ?

Je n'ai aucune prétention à détenir quelque formule magique que ce soit, d'autant que je ne fais que du conseil ou de l'animation et que je n'ai aucune capacité décisionnelle ni même opérationnelle. De plus, mon histoire personnelle est là pour montrer que je ne représente qu'un chemin d'homme, avec ses hasards et ses contraintes, un chemin qui m'a toujours conduit à explorer les voies des systèmes de décision en milieu universitaire, de leurs interactions avec leurs territoires d'implantation, et les liens entre la politique universitaire et sa mise en application gestionnaire. Fort d'une culture diverse, j'ai depuis longtemps deux sentiments très forts :

- la force du clivage entre université et territoire, qui est souvent réduit à un refus (heureusement dépassé maintenant) de relation entre universitaires et élus locaux, clivage fondé sur une prétendue opposition entre le savoir à long terme et planétaire d'une part, et la politique à court terme et locale d'autre part,
- le constat que, même si notre système éducatif est national, les configurations locales et régionales sont toutes différentes, géographiquement, sociologiquement, culturellement,

économiquement, ce qui crée des espaces de travail locaux en complément, et non à la place, des programmes nationaux. Ces constats m'ont régulièrement conduit à tenter d'assurer un rôle d'interface, d'entremetteur dirais-je même, en tentant de faire dialoguer ces deux mondes, sans a priori et dans un respect mutuel des cultures, des objectifs, et des rôles de chacun. (...) Enfin, je suis frappé de constater l'extrême difficulté à placer en prospective les réflexions sur ces systèmes d'enseignement supérieur alors que, par nature même, ils s'inscrivent dans des temps longs.

Sur ces bases, quelles sont les types d'action que vous développez, et quel est leur impact effectif ?

Les actions sont très modestes et l'évaluation de leur impact est très modérée et ciblée, mais il faudrait plutôt demander à ceux avec, ou pour, lesquels, j'ai travaillé. Je ne vise toujours qu'un territoire restreint et un ensemble d'acteurs réduit. D'abord je n'ai que des moyens limités, mais surtout je crois plus en une appropriation profonde, voire personnelle ou passionnelle, des projets par leurs acteurs qu'en des démarches abstraites plaquées sur une implication insuffisante. L'objectif premier est axé sur une double certitude :

- le destinataire doit conclure en fin de mission qu'il aurait pu parvenir seul aux conclusions (ce qui est parfois vrai mais alors pourquoi ne pas l'avoir fait ?),
- le transfert de connaissances et de démarches doit s'effectuer sans retenue pour créer une vraie valeur ajoutée, à charge pour l'accompagnant de poursuivre sans cesse sa recherche.

Mes missions d'étude, principalement dans des villes moyennes, ont consisté plus à transférer

des codes, des logiques, des informations, des réponses, qu'à réellement élaborer des programmes nouveaux de politique locale d'enseignement supérieur.

#### Un exemple ?

Je prépare en ce moment avec mon collègue et confrère François Rio, ( Latitude Etudiante Conseil ) un séminaire le 31 mars à Paris sur l'impact économique local de l'enseignement supérieur. Je ne suis pas économiste, je ne dispose pas des méthodologies sur ce sujet. En revanche, j'ai fait plusieurs constats :

- divers experts ont effectué des études sur quelques sites depuis une quinzaine d'années : Strasbourg, Grenoble, Rennes, Saint-Etienne, etc.. sans que ces études diffusent vraiment bien qu'elles ne sont absolument pas confidentielles et qu'elles sont particulièrement intéressantes ;
- les élus locaux avancent souvent, bien sûr, outre l'impact social, l'argument de l'impact économique local de l'enseignement supérieur sans disposer pourtant des travaux très révélateurs réalisés ;
- les collectivités locales avancent aussi la difficulté de mobiliser des financements sur ce thème, sur lequel il est vrai qu'elles ne disposent pas de la compétence réglementaire, sans pouvoir évaluer les apports économiques sur leur territoire. ■

**Info+**  
 Cabinet Sup'Conseil Tél : 02 54 40 98 97  
[supconseil@yahoo.fr](mailto:supconseil@yahoo.fr)  
 Information sur le séminaire  
[www.supconseil.fr/seminaire](http://www.supconseil.fr/seminaire)

parcours

# Seconde chance



L'AFIJ se mobilise pour les étudiants ayant interrompu leurs études en premier cycle. Il s'agit d'une deuxième chance d'orientation pour les étudiants décrocheurs. Ce sont en effet 2500 étudiants ayant interrompu leurs études en premier cycle qui seront accompagnés vers l'emploi et/ou la formation par l'AFIJ, dans le cadre de l'appel à projets « Expérimentation pour les jeunes », lancé en 2009, par Martin Hirsch, Haut Commissaire aux Solidarités Actives et à la Jeunesse.



## Action

### La semaine d'alternance dans le supérieur

L'AFIJ organise, du 29 mars au 2 avril 2010, une semaine dédiée à l'alternance autour de différents événements emploi.

De Lille à Marseille, de Strasbourg à Nantes, en passant par Lyon ou Toulouse : 33 sites mobiliseront des professionnels et proposeront gratuitement à tous les jeunes un panel de services :

- des ateliers de prospection des entreprises et de préparation aux entretiens dans le cadre d'un forum,
- des présentations d'entreprise ou de métiers,
- des rencontres de recrutement, etc.

L'AFIJ mène actuellement l'expérimentation REBOND, qui vise à accompagner 2 500 « étudiants décrocheurs » en premier cycle vers l'emploi et/ou la formation. L'association a mené antérieurement des actions « Bac+ » en régions Centre, PACA et Rhône-Alpes, depuis 2005, qui ont montré que 21% de ces jeunes choisissent le retour à la formation par l'alternance (apprentissage et professionnalisation) comme solution de réorientation et d'insertion professionnelle.

#### L'ALTERNANCE: UNE QUALIFICATION MENANT À L'EMPLOI

2500 jeunes bacheliers, « étudiants décrocheurs » en premier cycle universitaire en L1, L2 ou L3, recherchant une nouvelle orientation professionnelle par le biais d'un contrat de professionnalisation, d'un BTS, DUT ou licence professionnelle en d'apprentissage peuvent bénéficier de l'opération REBOND. Cette semaine est une réelle occasion pour ces jeunes de construire un

véritable projet d'apprentissage ou de professionnalisation pour les uns et de trouver le poste convoité pour les autres.

#### DOUBLE OBJECTIF

Cette semaine répond à un double objectif. Premièrement, elle répond aux besoins des recruteurs en recherche de candidats en alternance (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage). Deuxièmement, elle informera les jeunes sur les opportunités d'emploi, de formation ainsi que sur la connaissance des secteurs, des métiers...

Tous ces événements sont annoncés dans l'« Agenda de l'emploi » du site de l'AFIJ : [www.afij.org/agenda/](http://www.afij.org/agenda/).

Cette semaine est une réelle occasion pour les jeunes de rencontrer tous les partenaires de l'alternance à Albi, Aix-en-Provence, Amiens, Avignon, Besançon, Cergy, Chambéry, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rodez, Rouen, Saint-Denis, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Toulon, Tours... ■



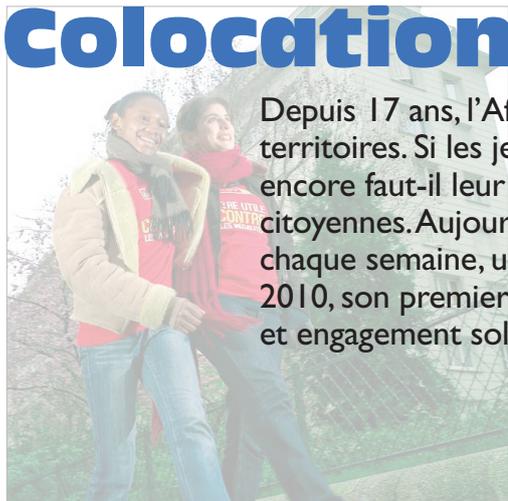
## Brève

✓ L'AFIJ et le réseau Passerelle ESC ont signé une convention de partenariat afin d'accompagner les étudiants décrocheurs vers la reprise d'études et l'insertion professionnelle. Cette signature s'inscrit dans une volonté d'ouverture des écoles de commerce à la diversité, qui s'illustre par la mutualisation de différentes actions.

Info+  
[www.afij.org](http://www.afij.org)

engagements

# Colocation solidaire



Depuis 17 ans, l'Afev, fait le pari de la jeunesse comme ressource pour les territoires. Si les jeunes sont en effet en quête d'engagements concrets et solidaires, encore faut-il leur offrir un cadre d'intervention adapté aux nouvelles pratiques citoyennes. Aujourd'hui, ils sont plus de 7500 à accompagner individuellement, chaque semaine, un enfant ou un jeune en difficulté. L'Afev vient de tenir, le 9 février 2010, son premier comité de pilotage du projet de logement conjuguant colocation et engagement solidaire.



## projet

### Expérimentation en cours

**En juillet 2009, le projet Logements étudiants solidaires est sélectionné dans le cadre du Fonds d'expérimentations pour les jeunes, initié par le Haut-Commissariat à la Jeunesse. A Grenoble, au quartier Mistral, un premier projet est en cours de réalisation.**

Inspirés de l'expérience de Louvain-La-Neuve en Belgique, ces logements seront dédiés à l'accueil de petits groupes d'étudiants qui souhaitent s'engager dans des actions citoyennes de proximité. L'arrivée d'étudiants, encadrés et animés par l'Afev et participant à la vie citoyenne du quartier, permettra le développement de la mixité sociale, culturelle, scolaire... Il est important de rappeler que ces logements ne constituent pas des formes particulières de logement social. L'idée est de faire coïncider le besoin de logement chez des étudiants à un moment de leur vie, et leur volonté de participer à la vie citoyenne sur le territoire qui les accueille. Ces logements étudiants solidaires doivent devenir un véritable levier de transformation sociale et de développement urbain..

#### INDIVIDUALISME SOLIDAIRE

Les différentes enquêtes menées auprès des bénévoles de l'Afev montrent une forte envie de participer à une action utile socialement, mais aussi un désir d'apprendre pour soi, de vivre une expérience nouvelle. Cet "individualisme solidaire" doit pouvoir s'épanouir dans un lieu où l'étudiant trouve les conditions de l'échange avec d'autres étudiants

qui partagent son envie d'engagement. C'est pourquoi l'Afev cherche à promouvoir un concept d'appartements communautaires. Ce concept se situe à mi-chemin entre la colocation des centres-villes et les "unités de vie partagées", très en vogue dans les pays anglo-saxons.

#### UN APPART, UN PROJET

Le principe est simple : à chaque appartement communautaire correspond un projet. Les étudiants locataires seront répartis dans les appartements en fonction du projet qu'ils auront choisi. Les étudiants, qui ne se connaissent pas obligatoirement lors du choix du projet, auront en commun une volonté d'engagement dans un même domaine : éducation, multimédia, santé, insertion... Selon l'architecture du bâtiment, les configurations pourront varier : une thématique par appartement, ou par groupe d'appartements, ou par étage. Les thématiques seront définies par l'Afev sur la base d'un diagnostic partagé avec les acteurs sociaux du quartier et de la collectivité concernée. Dans chaque résidence, l'un des appartements sera chargé de l'animation et de la gestion du lieu. Enfin, l'Afev engagera en outre un travail de partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur situés à proximité de la résidence. Le but : que ces établissements reconnaissent l'engagement des étudiants dans leur cursus, et expriment leur souhaits concernant leur propre investissement dans le territoire. ■



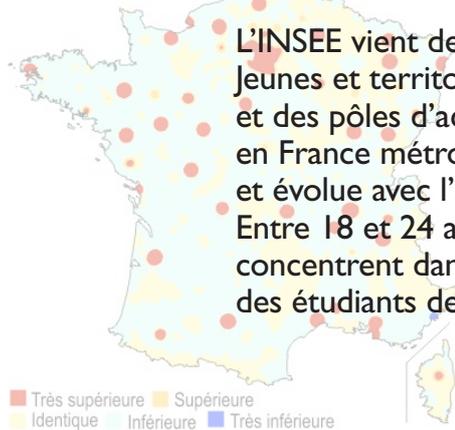
## Calendrier

✓ A Grenoble et à Poitiers, le projet va être expérimenté dès 2010. En 2011, ce sera au tour de Paris et de Lyon de tenter l'expérience.

**Info+**  
Contact  
national  
Afev

26 bis rue Château Landon  
75010 Paris  
Tél. 01 40 36 01 01  
Fax 01 40 36 75 89  
Email : pole.national@afev.org

# Carte de France



L'INSEE vient de publier, sous la plume de Chantal Brutel, une étude intitulée « Jeunes et territoires », avec comme sous-titre « L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité ». En 2006, 12 millions de jeunes entre 15 et 29 ans vivent en France métropolitaine. Leur répartition sur le territoire n'est pas homogène et évolue avec l'âge, en fonction du cycle de vie, leur établissement scolaire. Entre 18 et 24 ans, les jeunes en études supérieures ou en début de vie active se concentrent dans les grandes villes. Trente d'entre elles regroupent les trois quarts des étudiants de métropole.



## étude

### Étudiant : une logique de migration propre

**En 2006, 2,3 millions d'étudiants âgés de 16 à 29 ans vivent en France métropolitaine. Comparer les lieux d'études déclarés au recensement de la population de 2006 et les lieux de résidence cinq ans plus tôt met en évidence les bassins d'attraction des étudiants.**

En Midi-Pyrénées, Limousin, Languedoc-Roussillon et Poitou-Charentes, un tiers des étudiants n'habitaient pas leur région d'études cinq ans plus tôt. Les jeunes qui résidaient cinq ans avant la date du recensement en Picardie, Corse, Centre, Bourgogne,

Basse-Normandie et Champagne-Ardenne et qui sont devenus étudiants en 2006 ont quitté leur région d'origine. Les Franciliens et les habitants du Nord - Pas-de-Calais et de Rhône-Alpes s'installent rarement dans une autre région pour y suivre leurs études.

La poursuite d'études n'est pas le seul motif de migration pour les jeunes. Ils ont pu suivre leurs parents ou être sensibles aux attraits qui motivent les migrations de l'ensemble de la population. La confrontation des flux migratoires de l'ensemble de la population et des étudiants dans la population des 16 à 29 ans met en évidence l'effet propre de l'offre

de l'enseignement supérieur sur les mobilités inter-régionales (voir tableau). Les deux régions les plus attractives restent l'Île-de-France et le Midi-Pyrénées. Le Nord - Pas-de-Calais et la Lorraine sont des régions suffisamment attractives pour retenir les étudiants potentiels et en attirer en provenance d'autres régions.

#### UNE OFFRE INÉGALE DE LOGEMENTS

Conséquence de l'attraction des villes étudiantes par rapport au reste du territoire métropolitain, la moitié des étudiants sont logés hors du domicile parental. Leur mode de logement est très variable selon les grandes villes étudiantes. Certains jeunes ont la possibilité de poursuivre leurs études tout en continuant à vivre chez leurs parents. À Paris, Metz, Arras, Marseille et Saint-Étienne, 47 % des étudiants sont logés dans le cadre familial. À Poitiers, Toulouse ou Rennes, seul un tiers des étudiants sont dans ce cas. Ces différentes situations reflètent en partie la diversité de l'offre. (...) Le coût du logement et l'offre en hébergement collectif sont des éléments que les étudiants prennent en compte en choisissant leur lieu d'études. Ainsi, en fonction des villes étudiantes, de 1 % à 6 % des jeunes bénéficient d'un logement en foyer étudiant pour suivre leurs études. À Grenoble, Dijon, Nancy et Poitiers, c'est le cas de 5 % des étudiants, contre moins de 2,5 % à Nantes, Rouen, Bordeaux, Saint-Étienne, La Rochelle, Lyon ou Paris... ■

### Les régions qui attirent les étudiants

Régions	Attraction brute <sup>1</sup> (rang de la région)	Attraction nette <sup>2</sup> (rang de la région)	Attraction totale <sup>3</sup> (rang de la région)	Taux de solde migratoire brut des étudiants <sup>4</sup> (en %)	Taux de solde migratoire net des étudiants <sup>5</sup> (en %)
Île-de-France	2	1	22	7,5	11,6
Midi-Pyrénées	1	2	2	9,9	7,0
Nord - Pas-de-Calais	6	3	20	2,6	4,7
Alsace	5	4	16	2,8	3,2
Rhône-Alpes	3	5	11	3,4	2,9
Lorraine	10	6	19	-2,3	-1,0
Languedoc-Roussillon	4	7	1	3,3	-1,2
Limousin	7	8	7	0,4	-2,8
Aquitaine	8	9	3	-0,6	-4,4
Bretagne	9	10	5	-2,1	-4,5

<sup>1</sup> L'attraction brute correspond aux flux migratoires observés entre les régions pour la population étudiante.

<sup>2</sup> L'attraction nette est la différence entre les flux migratoires des étudiants entre les régions et ceux attendus si les étudiants migraient comme le reste de la population. Elle mesure l'effet propre des études sur la mobilité interrégionale des étudiants.

<sup>3</sup> L'attraction totale correspond aux flux migratoires entre les régions pour l'ensemble de la population.

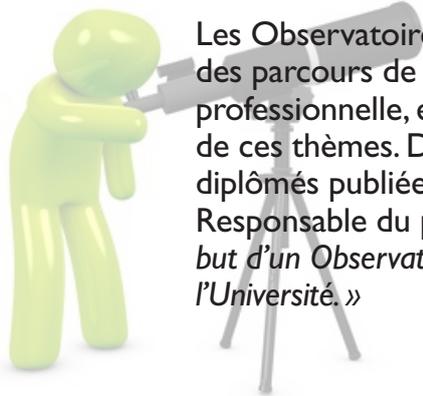
<sup>4</sup> Taux de solde migratoire (entrées moins sorties) observé.

<sup>5</sup> Taux de solde migratoire (entrées moins sorties) net.

Lecture : la région Rhône-Alpes est 5<sup>e</sup> dans le classement des régions attractives pour les étudiants (attraction nette). Elle est 11<sup>e</sup> en termes d'attractivité pour l'ensemble de la population et 3<sup>e</sup> en termes d'attractivité brute des étudiants.

Source : Insee, recensement de la population de 2006.

# Echos des observatoires



Les Observatoires sont des organisations ayant pour mission l'observation des parcours de formation, des conditions de vie étudiante et/ou de l'insertion professionnelle, et produisant des études et des données chiffrées sur au moins l'un de ces thèmes. Dans un entretien pour Potentiel, la lettre des recruteurs de jeunes diplômés publiée par l'AFIJ, Marc Boudier, président de RESOSUP et Directeur et Responsable du pôle « insertion » de l'OVE à l'université Toulouse-I, précise : « le but d'un Observatoire est bien de donner un certain nombre d'éclairages aux décideurs de l'Université. »



## Observatoire Vers l'emploi

L'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESISPE), du service d'aide au pilotage de l'Université de Strasbourg, organise les journées nationales des observatoires de la vie étudiante, qui se dérouleront les 2, 3 et 4 juin 2010. A l'issue de ces journées se tiendra l'assemblée générale de Resosup, association fédérant un grand nombre d'observatoires des universités françaises.

Le thème retenu pour ces journées est : « De l'observation à l'action : information, orientation, pilotage ». Il s'agira, à travers les interventions des représentants des plus hautes instances nationales, et des témoignages des participants au colloque, d'évaluer l'impact des enquêtes et des études réalisées par les observatoires, et l'usage qui en est fait aux différents niveaux de décision de la hiérarchie universitaire.

L'organisation des sixièmes journées nationales des observatoires prévoit la tenue de trois ateliers, le jeudi 3 juin de 9 à 12 heures, sur les thèmes suivants : « Information, orientation, aide à la réussite », « Enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés » et « Evaluation des formations et des enseignements : management de la qualité. »

Les débats de chaque atelier s'appuieront sur la présentation d'exemples concrets illustrant l'impact des études et enquêtes réalisées par les observatoires. Un appel à contribution est ouvert sur le micro site dédié à l'évènement.

Info+

<http://jno2010.unistra.fr>  
<http://www.resosup.fr>



## Brèves



✓ **Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse.**

Cet ouvrage qui associe les compétences d'historiens, sociologues, économistes, statisticiens, politistes, propose pour la première fois une vue d'ensemble des transformations qui ont affecté le monde étudiant depuis le début des années 1960, et un éclairage des variations observables depuis le milieu des années 1990. Cet ouvrage apporte des repères chronologiques et démographiques et s'intéresse à de multiples aspects de la vie étudiante.

Info+

<http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=2215>

✓ **L'OEPU**

« Les universités ont-elles un rôle à jouer dans le développement des sociétés ? » C'est sur ce sujet que l'Observatoire européen des politiques universitaires a planché lors de son dernier colloque.

Info+

<http://www.oepu.paris-sorbonne.fr/spip/spip.php?rubrique79>

✓ **RESOSUP**

RESOSUP est le réseau constitué par les Observatoires universitaires des formations, de l'insertion professionnelle, de la vie étudiante. La dernière lettre d'information (septembre 2009) publie la synthèse des résultats de l'enquête consacrée au "positionnement des observatoires par rapport aux services liés à l'insertion".

Info+

<http://www.resosup.fr>